

Nouvelle Gendarmerie

Ville de Janzé

Dans un souci d'amélioration des conditions de travail et d'accès aux services publics au sein de la commune, la ville de Janzé s'est engagée de longue date dans la création d'une nouvelle gendarmerie. Le site actuel sera démoli et réutilisé pour accueillir une Gendarmerie moderne et accessible dans un bâti écologiquement responsable.

Pourquoi une nouvelle gendarmerie ?

Le projet de construction de la gendarmerie répond à plusieurs objectifs essentiels :

- remplacer les bâtiments existants vétustes par des **constructions modernes, conformes aux normes actuelles** de sécurité et de confort.
- fournir des **locaux spacieux, lumineux et fonctionnels**, adaptés aux besoins des gendarmes et à leurs missions quotidiennes.
- assurer une **sécurisation optimale des lieux** tout en garantissant l'intimité nécessaire aux gendarmes et aux usagers.
- créer un **bâtiment emblématique en entrée de la ville**, avec une image accueillante et rassurante pour les citoyens.
- conserver les **arbres de qualité présents sur la parcelle**, intégrer des matériaux durables dans la construction, viser un bâtiment passif.

Ce projet prévoit outre la création d'une nouvelle gendarmerie au service des administrés, la construction de logements de fonction pour les gendarmes. La création de ces logements a été confiée au bailleur social Neotoa.

Délocalisation de la Gendarmerie pendant les travaux

Pendant toute la durée des travaux, la ville de Janzé mettra à disposition les locaux de l'ancienne Trésorerie située rue Pierre Aristide Bréal pour faire office de gendarmerie. La date du transfert sera actée après la validation définitive du Ministère de l'Intérieur. Son fonctionnement restera inchangé au service des citoyens.

rgba(255,255,255,1)